Décret n° 2021-385 du 2 avril 2021 : Prorogation de la dérogation temporaire à l'applicat

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (https://www.cgtfinancespubliques.fr)

Décret n° 2021-385 du 2 avril 2021 modifiant le décret n° 2021-15 du 8 janvier 2021 relatif à la suspension du jour de carence au titre des congés de maladie directement en lien avec la covid-19 accordés aux agents publics et à certains salariés

fichiers:

<u>Télécharger joe 20210403 0080 0041.pdf</u> (139.67 Ko)

Public: Congés maladie

- <u>-</u>A
- ±Α
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank